

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2018

Présents : Françoise BERNARD, Christine BOURGEON, Claire CHAPUIS, Jean CHAPUIS, Marianne COULAS, Fabienne DAUVERGNE, Isabelle PAGEAULT, Alain GUILLET, Michael LITTFASS,

Excusés : Isabelle DEPUYDT (pouvoir à Claire CHAPUIS) Robert LEBOEUF (pouvoir à Marianne COULAS)

Secrétaire de séance : Marianne COULAS

La séance est ouverte à 20H30. Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **1) COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2017**

- <u>Fonctionnement</u> :	Recettes réalisées	218 760.18 €
	Dépenses réalisées	210 271.13 €
	Soit un excédent de fonctionnement de	8 489.05 €

Excédent de fonctionnement cumulé (compte tenu du report positif des exercices antérieurs de 61 445.28) : 69 934.33 €

- <u>Investissement</u> :	Recettes réalisées	20 043.38 €
	Dépenses réalisées	49 370.88 €
	Soit un déficit de	29 327.50 €

Déficit d'investissement cumulé (compte tenu du report négatif des exercices antérieurs de 16 666.28€) : 45 993.78 €

Le compte administratif de la commune, conforme au compte de gestion validé par le trésorier de Sennecey-le-Grand, est approuvé par : 10 voix pour - Mme le Maire ne participe pas au vote.

## **2) ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

<u>Fonctionnement</u> :	Recettes	38 876.11 €
	Dépenses	30 519.62 €

Soit un excédent de fonctionnement de : 8 356.49 €

Excédent de fonctionnement reporté 77 272.81 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé: 85 629.30 €

<u>Investissement</u> :	Recettes	38 876.11 €
	Dépenses	30 519.62 €

Soit un excédent d'investissement de : 3 071.51 €

Déficit d'investissement reporté : 4 559.26 €

Soit un déficit d'investissement de : 1 487.75 €

Résultat de clôture : 85 629.30 (excédent de fonctionnement) - 1 487.75 (déficit d'investissement) soit 84 141.55 €

Le compte administratif, conforme au compte de gestion validé par le trésorier de Sennecey-le-Grand, est approuvé par 10 voix pour - Mme le Maire ne participe pas au vote.

### **3) SUBVENTIONS ET COTISATIONS**

La subvention de 188.21 € demandée par l'association Solidarité Partage du Tournugeois sera versée par le CCAS.

Une subvention de 100 € est accordée pour chaque enfant de la commune scolarisé dans les établissements suivants :

⇒ Maison Familiale Rurale Etang-sur-Aroux	1 enfant
⇒ Maison Familiale Rurale Semur-en-Auxois	1 enfant
⇒ Maison Familiale Rurale Bagé le Chatel	1 enfant
⇒ Cité scolaire Henri Vincenot Louhans	1 enfant

Autres subventions attribuées :

⇒ ANACR	60 €
⇒ Association Bresse Nouvelle (organisations de séjour de vacances) :	100 € (1 enfant de la commune concerné)

Une ligne budgétaire de 1 000 € au total est prévue ce qui permettra de couvrir d'autres demandes de subvention éventuelles.

Les cotisations suivantes sont validées :

⇒ CAUE	114 €
⇒ Réseau de Santé des 3 Rivières	12 €
⇒ Association des Maires	215.21 €

Les autres cotisations habituelles, dont nous n'avons pas encore les montants, sont reconduites en 2018 (Route des Vins, Association des Communes forestières).

### **4) SYDESL**

Suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques à la Bussière, un lampadaire disponible pourra être réutilisé sur la commune.

#### **Questions diverses**

- Conseil d'habitants et conseil municipal

Les 2 conseils se sont réunis pour échanger et améliorer la communication entre les deux instances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

La date du prochain conseil municipal est fixée au lundi 9 avril à 20 h 30.

Le Maire, Christine BOURGEON